

RÉGLEMENT DU JEU CONCOURS Visa

VISA



BNP PARIBAS
EL DJAZAÏR



Jeu concours Visa
Juin 2024



BNP PARIBAS
EL DJAZAÏR

La banque d'un monde qui change

Article 1 Société organisatrice

BNP Paribas El Djazaïr, société par actions au capital de 20.000.000.000,00 DZD, organise du 02 au 30 juin 2024, un jeu concours selon les modalités du présent règlement, et ouvert uniquement aux participants réunissant les conditions ci-après.

Article 2 Conditions de participation

Ce jeu se déroulera du 02 Juin au 30 juin 2024

2.1 La participation au jeu est ouverte exclusivement aux clients particuliers, qui effectueront des paiements en ligne avec un montant égal ou supérieur à 100 Euro sur les sites internationaux avec leurs cartes VISA BNP Paribas El Djazaïr « Classic » & « Gold » durant la période allant du 02 au 30 juin 2024.

2.2 Le jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure détenant un compte devise particulier ouvert au niveau de BNP Paribas El Djazaïr.

2.3 Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement, l'ensemble des employés de BNP Paribas El Djazaïr, les clients Corporate, Professionnels et les personnes morales.

Article 3 LOTS MIS EN JEU

1er prix : TV LG SMART 55 Pouces UHD

2eme prix : Laptop Dell Latitude 11ème gen

3eme prix : PlayStation 5 Slim

Article 4 Procédure de participation

3.1 Tous les clients particuliers ayant effectué des paiements en ligne avec un montant égal ou supérieur à 100 Euro sur des sites internationaux du 02 Juin au 30 Juin 2024 via leur carte visa BNP Paribas El Djazaïr feront objet d'une inscription dans la liste des participants établie pour le tirage au sort, sous réserve que l'utilisation de la carte soit conforme à la réglementation (à défaut le client devra être retiré de la liste).

3.2 Les gagnants seront tirés au sort à la fin du jeu concours avec l'annonce de l'ensemble des gagnants tel que précisé à l'article 5 ci-dessous.

3.3 Il est notable que ce jeu est aléatoire et que le gain n'est pas systématique.

Article 5 LE TIRAGE AU SORT

Un tirage au sort sous contrôle d'un huissier de justice se tiendra le 1er Aout 2024 afin de tirer au sort les 03 gagnants du jeu concours.

Les gagnants seront sélectionnés par tirage au sort électronique parmi les clients qui auront effectué des paiements en ligne d'un montant égal ou supérieur à 100 euros avec leurs cartes Visa BNP Paribas EL Djazaïr Classic & Gold, sur des sites internationaux durant la période de participation précitée.

Le résultat du tirage au sort sera affiché le 08 Aout 2024, et consultable sur la page Facebook & Instagram de BNP Paribas El Djazaïr.

Les gagnants tirés au sort seront contactés par BNP Paribas El Djazaïr par courrier électronique ou par téléphone afin de confirmer leur identité.

Les gagnants n'ayant pas justifiés de leurs coordonnées et identités complètes ou qui auront fournies des coordonnées inexactes, imprécises ou mensongères seront disqualifiées d'office. Ces informations à caractère nominatif les concernant sont strictement nécessaires pour les besoins de la remise du gain.

BNP Paribas El Djazaïr se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires notamment d'authenticité et de non-doublons, concernant l'identité, l'adresse postale et/ou électronique des participants préalablement à toute remise de prix ou de cadeaux.

Article 6 Acheminement des cadeaux

Le gagnant devra être muni obligatoirement d'une pièce d'identité au moment de récupérer son cadeau. Dans le cas où le gagnant ne pourrait pas le récupérer, il doit impérativement en informer BNP Paribas El Djazaïr.

Si le gagnant n'informe pas BNP Paribas El Djazaïr de son incapacité à récupérer le cadeau dans un délai d'un mois après l'annonce de sa victoire, le gagnant ne pourra plus réclamer son cadeau.

Le cadeau n'est pas échangeable contre un autre, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourra pas donner lieu à un remboursement partiel ou total.

Article 7 Dépôt du règlement

Le règlement est disponible sur le site internet de BNP Paribas El Djazaïr www.bnpparibas.dz

Article 8 Modification du règlement

BNP Paribas El Djazaïr se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement ou décaler les dates de participations ou du tirage au sort, qui serait nécessaire pour des raisons techniques, juridiques, organisationnelles ou en cas de force majeure.

En en cas de force majeure, BNP Paribas El Djazaïr se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre le jeu concours, à tout moment.

Ces modifications seront affichées sur le site internet de BNP Paribas El Djazaïr www.bnpparibas.dz/

A compter de la date d'entrée en vigueur de la modification, les participants qui refusent la ou les modification(s) intervenue(s), ne sont plus admis à participer au tirage au sort.

Article 9 Données personnelles

Dans le cadre et pour les besoins du présent concours, BNP Paribas EL Djazaïr est amenée à recueillir des données personnelles notamment les transactions effectuées par ses clients durant la période de validité du concours dont le montant est supérieur à 100 Euro, ainsi que leur identité. Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique de BNP Paribas El Djazaïr. Elles sont régies par des règles auxquelles est soumise BNP Paribas EL Djazaïr et sont traitées en respect des dispositions de la Loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel.

Les participants disposent après justification de leur identité, du droit d'accès à leurs données personnelles, du droit de rectification ainsi que du droit d'opposition au traitement de leurs données pour des motifs légitimes auprès de notre centre de relation client 3319* du dimanche au jeudi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 17h00

Article 10 Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi algérienne.

Tout litige né à l'occasion du présent règlement ne pouvant être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence du tribunal territorialement compétent.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante :

BNP Paribas El Djazaïr, Département Communication - Quartier d'Affaires d'Alger, Lot 1 N° I.03, Bab Ezzouar, 16024 Alger - au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de participation au jeu concours tel qu'indiqué au présent règlement.